

Un logement digne et décent pour toutes et tous !

Pantin, le 10 octobre 2025

Le droit à se loger, et se loger convenablement est loin d'être réalisé. Aujourd'hui, nous constatons tous les jours que des personnes vivent à la rue, des personnes vivent dans des appartements insalubres, trop petits, trop froids ou trop chauds, trop loin de leur travail, trop chers...

La question du logement touche tout le monde. Ne pas pouvoir trouver un logement facilement, c'est se retrouver fragilisé·e dans sa vie, c'est pouvoir se retrouver coincé·e avec des marchands de sommeil, un homme violent...

Un logement digne et décent pour tou·tes !

Sud-Solidaires, en tant que syndicat, agit en plusieurs endroits.

Nous soutenons les luttes des squats et des mal-logé·es. Alors qu'aujourd'hui plus de 3 millions de logements sont vacants dans l'hexagone, des gens sont expulsés ou vivent à la rue.

Nous luttons contre les processus dits de gentrification. Les prix du logement augmentent (à la location comme à l'achat) dans des proportions exponentielles inacceptables. Des centres-ville se transforment pour attirer une nouvelle population plus aisée.

Nous soutenons les luttes de locataires de HLM contre l'augmentation des charges, l'abandon des bailleurs ou encore la privatisation des espaces communs.

Nous organisons les travailleur·ses des offices HLM, en particulier les gardien·nes qui sont en première ligne pour recueillir la détresse des locataires, et les travailleur·ses sociaux qui font face au mal logement et ne peuvent plus agir.

Les luttes des habitant·es de Al Zol et de la Trotteuse à Pantin

Le mardi 8 juillet 2025 étaient expulsés les habitants du lieu Al Zol à Pantin. Cette expulsion est venue s'ajouter à la longue liste de celles menées par la préfecture ces dernières années : le squat Unibéton sur l'Île-Saint-Denis expulsé en avril 2023, le squat à Rosny-sous-Bois expulsé quelques mois plus tard en septembre 2023, le squat du Malvassé aussi sur l'Île-Saint-Denis expulsé un avril 2024, le squat rue Baudin au Pré-Saint-Gervais en mai 2024, le squat de la rue Gambetta à Montreuil en novembre 2024, le Bathyscaphe à Aubervilliers en décembre 2024, etc. (la liste est longue).

Le préfet de Seine-Saint-Denis, et à travers lui l'État, préfère voir les gens à la rue que d'œuvrer à ce que tout le monde ait un logement. Preuve en est, le renforcement de l'arsenal législatif visant à réprimer encore plus celles et ceux qui n'ont pas de logement, notamment avec la loi Kasbarian Bergé de juillet 2023.



« Appelez le 115 » est leur réponse, répétée en boucle. En Seine-Saint-Denis, pour des milliers d'appels, seuls quelques centaines sont décrochés ; pour des centaines de demandes, seules quelques dizaines trouvent pour solution quelques nuits d'hébergement en hôtel ou en centre d'hébergement, l'un comme l'autre souvent insalubre. Cet état de fait est régulièrement dénoncé par quelques travailleur·ses sociaux, trop peu nombreux et nombreuses à se révolter contre cela.

À Saint-Denis, depuis maintenant plusieurs années, des femmes dorment avec leurs enfants aux urgences ou aux abords de l'hôpital Delafontaine. Elles se sont regroupées au sein du collectif Combat pour l'hébergement 93 pour revendiquer leur prise en charge par le 115 et ont mené de nombreuses actions. Les pouvoirs publics ont fait semblant de les écouter pour finalement les traquer dans Saint-Denis au printemps 2025. Malgré cela, l'organisation collective et la solidarité qui s'est mise en place continuent depuis.

Les politiques du logement sont pensées dans une unique logique de chasse aux pauvres : éloigner les populations les plus précaires, souvent immigrées, le plus loin possible des centres-villes, dans les périphéries dont hier Pantin faisait partie ; aujourd'hui la ville et ses élu·es souhaitent se donner une image de ville moderne et dynamique.

À Pantin, à Montreuil ou encore dans le 94, d'autres expulsions vont venir. On pense ici notamment aux habitant·es du squat La Trotteuse dont le lieu d'habitation est menacé. Encore une fois, ce seront des dizaines de flics, qui à coup de bélier ou de meuleuse vont défoncer des portes pour mettre des gens à la rue tout en les empêchant de récupérer leurs affaires. Le problème ce ne sont pas les habitant·es de ces lieux mais les lois qui ne sont pas mises en application pour réquisitionner les logements vides.

Le logement : une question syndicale !

Les questions du travail et du logement sont intimement liées. Il faut tout d'abord constater que travailler et avoir un salaire n'est pas un gage d'avoir un logement, et encore moins un logement digne. Trop de travailleur·ses vivent dans de mauvaises conditions et souvent loin de leur emploi. Or le travail est pour beaucoup un motif de déplacement d'une région à une autre. On vient en région parisienne pour travailler. Les pouvoirs publics doivent répondre à cela en proposant des logements répondant aux besoins et les employeurs doivent contribuer.

Syndiquer les travailleur·ses. En 2023, 2024 et 2025, Sud-Solidaires a soutenu plusieurs luttes de gardien·nes chez des bailleurs publics HLM de Seine-Saint-Denis. Nous pensons que maltraiter les salarié·es, c'est maltraiter les locataires. De nombreux bailleurs tendent à augmenter en particulier la charge de travail des gardien·nes au détriment de l'accompagnement des locataires. Rappelons que le problème ne vient pas des travailleur·ses mais des moyens qui sont mis dans l'entretien du bâti et dans le nombre de personnes disponibles pour le parc HLM (gardien·nes, ouvrier·es...).

Par ailleurs via nos syndicats dans l'associatif (ASSO-Solidaires) et le social (Sud santé sociaux), nous dénonçons le mal qui est fait aux éducateur·trices et travailleur·ses sociaux qui aujourd'hui sont freiné·es dans leurs possibilités d'action. Il leur est aujourd'hui de plus en plus impossible d'aider des personnes ou des familles qui se retrouvent à la rue. Cette situation touche aussi aux femmes victimes de violence, qui se trouvent souvent dans l'impossibilité de trouver un logement pour fuir leur ex-conjoint.

Contre la gentrification

Les banlieues parisiennes anciennement populaires comme Pantin et Aubervilliers connaissent un processus violent de gentrification. Depuis plusieurs années, les classes populaires sont entas

sées quand ce n'est pas chassées au profit de populations plus aisées. Ce processus passe par une augmentation conséquente du prix des loyers mais également des opérations de « rénovation urbaine » qui ont pour objectif d'attirer une nouvelle population plus aisée en privatisant des espaces publics, en fermant des espaces collectifs ou en poussant à l'installation de certains types de commerce aux prix plus élevés.

Pourtant, d'autres solutions pourraient exister : augmenter le nombre de HLMs, mieux les entretenir, mais aussi accompagner les propriétaires occupants pauvres, saisir les loyers des propriétaires loueurs qui n'entretiennent pas leur logement, etc.

À l'inverse de ce qui se fait aujourd'hui en matière de logement, à nous d'agir et de lutter pour contraindre les pouvoirs publics. **L'Union syndicale Solidaires revendique :**

- L'accès à un toit et à un logement digne garantis à l'ensemble de la population. Le droit au logement doit l'emporter contre la spéculation immobilière et le droit capitaliste de propriété.
- L'arrêt immédiat de toute expulsion sans relogement et l'apurement des dettes de loyer.
- Un plan de construction de 200 000 logements sociaux par an, en priorité ceux adressés aux plus bas revenus (PLAI, PLUS, PLS, PLI).
- L'application des lois existantes en matière de logement (Dalo, réquisition).
- Le maintien d'un vrai service public du logement social avec des habitations répondant aux besoins sociaux et aux normes environnementales et énergétiques.
- Un contrôle strict des loyers dans les secteurs privés et publics. Généraliser l'encadrement des loyers y compris en les bloquant.
- L'arrêt de la financiarisation et de la privatisation du logement : les profits immobiliers doivent être surtaxés.
- L'arrêt des ventes et des démolitions/gentrification de logements sociaux ;
- La cessation de la restructuration et les fusions imposées aux bailleurs sociaux, ainsi que les ponctions sur les fonds destinés au logement social, notamment Action Logement.
- L'augmentation des APL (Aide personnalisée au logement) et la suppression de la RLS (réduction de loyer de solidarité) mise en place en 2018.
- L'abrogation des lois répressives visant les gens du voyage, les habitant·es précaires de terrains, les occupant·es par nécessité de logements vacants. Cela nécessite aussi d'aligner les droits des résident·es de foyers, résidences sociales et étudiantes sur les droits des locataires HLM.
- L'amélioration des conditions de travail et des revenus des salarié·es des HLM.